



**Présidence du Conseil d'Etat**

A l'attention de M. Charles BEER

Rue de l'Hotel de Ville 2

CP 3964

1211 Genève 3

Notre réf. 2821-CoT

re7271

Genève, le 08-11-2013

## **Partenariat entre Genève et les autorités locales chinoises**

Monsieur le Président,

Par la présente, nous faisons suite à votre réponse du 2.10.2013 à la question écrite urgente de M. Lefort, représentant des Verts. Nous vous transmettons notre plus profond regret pour votre prise de position, qui ne prend pas en considération le respect des droits de l'homme ni des droits des travailleurs en Chine. C'est un précédent très grave et contraire à l'esprit international de notre Ville et de notre Canton.

Nous sommes fermement opposés à la politique du Conseil d'Etat en matière de partenariat avec les autorités chinoises. Cette politique privilégie selon vous « le dialogue et l'échange économique, culturel et scientifique », mais en réalité tous les efforts institutionnels vont dans le sens d'un soutien unilatéral au milieu patronal genevois qui n'a exprimé jamais aucun intérêt à une amélioration des conditions sociales et politiques dans la République Populaire de Chine.

Nous regrettons le peu de transparence de l'accord signé avec les autorités de Pékin ; lors de la préparation de la visite institutionnelle genevoise, la Présidence n'a jamais souhaité avoir une rencontre avec les représentants des organisations syndicales ni des organisations non gouvernementales, pour discuter de la situation des droits politiques, sociaux et économiques dans ce pays.

La présidence n'a jamais informé la population sur l'état des précédents accords signés avec les autorités de Hubei, Shenzhen et Ningbo, pour savoir si effectivement une avancée dans ce dialogue existe ou s'il s'agit de pure formalisme pour favoriser les intérêts économiques genevois.

Nous vous rappelons que l'Accord de Libre Échange entre la Suisse et le Chine n'est pas encore validé par le Parlement Fédéral, nous regrettons que le Conseil d'Etat au lieu d'attendre le résultat du vote démocratique du Parlement, préfère plutôt avancer unilatéralement avec le milieu patronal genevois.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons de rencontrer dans les plus bref délais une délégation de la CGAS pour discuter d'une nouvelle politique en matière de partenariat avec les autorités chinoises.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Alessandro PELIZZARI, Unia, président CGAS